

'TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Tableau n° 4

Exercice du 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS								
.Frais préliminaires								
.Charges à répartir sur plusieurs exercices								
.Primes de remboursements des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 600,00							15 600,00
.Immobilisations en recherche et développement								
.Brevets,marques,droits et valeurs similaires								
.Fonds commercial								
.Autres immobilisations incorporelles	15 600,00							15 600,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
.Terrains								
.Constructions								
.Installations techniques,matériel et outillage								
.Matériel de transport								
.Mobilier,matériel de bureau et aménagement								
.Autres immobilisations corporelles								
. Immobilisations corporelles en cours								

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Tableau n° 11

Exercice du 01/01/2021 AU 31/12/2021

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
ZELLIDJA S.A	Holding	57 284 900	4,57%	14 033 956,89	2 170 025,99	31/12/2021	47 752 300,73	268 143,45	45 000,00
SFPZ	Minière	60 300 000	5,01%	3 022 700,00		31/12/2021	-101 514 511,34	-3 843 759,19	
NARJIS	Tourisme	74 000 000	30%	27 200 000,00	17 532 600,00	31/12/2021	-5 436 258,51	-4 233 807,77	
TOTAL		191 584 900		44 256 656,89	19 702 625,99		-59 198 469,12	-7 809 423,51	45 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau n° 9

Exercice du 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			IREPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	24 553 630,80			3 685 225,61				28 238 856,41
2. Provisions réglementées								
2. Provisions durable pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	24 553 630,80			3 685 225,61				28 238 856,41
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	238 795,00							238 795,00
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	238 795,00							238 795,00
TOTAL (A+B)	24 792 425,80			3 685 225,61				28 477 651,41

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2021 AU 31/12/2021

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DEL'ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêts immobilisés ■ Autres créances financières 	0,00	0,00						
DEL'ACTIF CIRCULANT	730 606,61	730 606,61	0,00	0,00	0,00	409 767,88	274 650,60	0,00
<ul style="list-style-type: none"> ■ Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes ■ Clients et comptes rattachés et acomptes ■ Personnel ■ État ■ Comptes d'associés ■ Autres débiteurs ■ Comptes de régularisation - Actif 	409 767,88 274 650,60 46 188,13	409 767,88 274 650,60 46 188,13				409 767,88	274 650,60	

TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2021 AU 31/12/2021

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emprunts obligataires ■ Autres dettes de financement 								
DE PASSIF CIRCULANT	508 870,33	364 735,33	144 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<ul style="list-style-type: none"> ■ Fournisseurs et comptes rattachés ■ Clients créditeurs, avances et acomptes ■ Personnel ■ Organismes sociaux ■ Etat ■ Comptes d'associés ■ Autres créanciers ■ Comptes de régularisation - Passif 	0,00 0,00 0,00 158 809,32 167 676,00 182 385,01	0,00 0,00 158 809,32 167 676,00 38 250,01	0,00 0,00 144 135,00					

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de DH	31-déc-21	31-déc-20
Immobilisations incorporelles	4	7
Titres mis en équivalence	0	0
Actif immobilisé	4	7
Autres actifs financiers courants	10 109	8 132
Autres débiteurs	730	2 979
Actif circulant	10 839	11 111
Trésorerie actif	57	138
Total Actif	10 900	11 256

	31-déc-21	31-déc-20
Capital	17 646	17 646
Primes d'émission et de fusion	2 647	2 647
Réserves	- 9 848	-5 916
Résultat net part du groupe	- 1 741	-3 931
Capitaux propres, part du groupe	8 703	10 445
Intérêts minoritaires	-	0
Capitaux propres de l'ensemble consolidés	8 703	10 445
Provisions	1 671	367
Passif à long terme		
Autres créditeurs	526	445
Passif circulant	2 197	812
Trésorerie passif	-	0
Total Passif	10 900	11 256

TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	-1 741	-3 931
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à	0	0
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	2	2
- Variation des impôts différés	0	0
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 304	-3 696
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	-435	-233
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-354	-131
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-81	-102
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	0	0
Cession d'immobilisations	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Emission de prêts nets des remboursements	0	0
Subvention d'investissement	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts nets des remboursements	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	0	0
Incidence des variations des monnaies étrangères	0	0
Variation de trésorerie nette	-81	-102
Trésorerie nette d'ouverture	138	240
Trésorerie nette de clôture	57	138

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH	31-déc-21	31-déc-20
Autres produits d'exploitation	45	45
Produits d'exploitation	45	45
Autres charges externes	(346)	(313)
Impôts et taxes	(3)	(2)
Amortissements et provisions d'exploitation	(2)	(2)
Autres charges d'exploitation	(68)	(68)
Charges d'exploitation	(419)	(385)
Résultat opérationnel	(374)	(340)
Résultat financier	(48)	19
Résultat courant	(422)	(321)
Résultat non courant	(12)	89
Résultat avant impôt	(434)	(232)
Impôts sur les bénéfices	(3)	(3)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(1 304)	(3 696)
Résultat net	(1 741)	(3 931)
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du groupe	(1 741)	(3 931)

Commentaires d'activité :
Comptes sociaux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte de -4.122 Kdh.

En 2021, les produits d'exploitation s'élèvent à 45 Kdh et correspondent aux jetons de présence versés par la société Zellidja.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 419 Kdh, en hausse de 34 Kdh par rapport à 2020 notamment en raison de la hausse des frais de publications.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à -358 Kdh, en baisse de 36 Kdh par rapport à 2020.

Le résultat non courant à fin 2021 s'élève à -3.697 Kdh contre -4.520 Kdh à fin 2020.

Comptes consolidés

Le résultat net négatif de l'exercice 2021 s'explique principalement par la quote part du résultat de la société Narjis d'Investissements Touristiques dont l'activité hôtelière a certes connu une émailiroation comparativement à 2020 mais demeure impactée par le contexte sanitaire.



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



4, Allée des Roseaux Angle BD de Libye
Casablanca

Aux actionnaires de la société

REBAB COMPANY S.A.

Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah, Tour Marina 2, Marina
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société REBAB COMPANY S.A., comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 24.222.045,99 compte tenu d'une perte de MAD 4.122.280,40.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'administration tenu en date du 29 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société REBAB COMPANY S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION</p> <p>Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 16 MMAD représentant le poste le plus significatif du total bilan. Ces actifs sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur situation nette à chaque clôture semestrielle pour l'ensemble des titres sauf pour ceux relatifs à la société NARJIS qui sont évalués sur la base d'une valeur d'entreprise estimée au 31/12/2021 sur la base d'une valeur d'expertise de l'ensemble immobilier, minorée des emprunts et comptes courants, et augmentée des TVP et disponibilités au 31/12/2021. En effet une dépréciation des participations (à l'exception de NARJIS) est comptabilisée lorsque la quote-part de la situation nette de la participation est inférieure à sa valeur nette comptable à la clôture, et lorsque la quote-part dans la valeur d'entreprise est inférieure à la valeur nette comptable des titres à la clôture pour NARJIS. Au vu de l'importance significative de la dépréciation dans les états de synthèse, nous avons considéré que la correcte valorisation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituaient un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné les principes et méthodes de détermination de la valeur des participations à la clôture.</p> <p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la provision des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes définitifs des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ; - Prendre connaissance des dépréciations antérieures comptabilisées afin d'effectuer une estimation de la valeur nette des participations à la clôture actuelle ; - Prendre en considération certains critères qualitatifs dans le processus d'estimations de la dépréciation, notamment l'arrêt d'activité, procédure de liquidation etc. - Valider la valeur d'expertise retenue pour NARJIS, ainsi que de la correcte estimation de la valeur d'entreprise

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd, Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

CABINET SEBTI

M. Y. SEBTI
Expert - Comptable
N° 00151504500043
N° 002 29 83 9193 - I.F. N° 0000172
Youssef SEBTI
Associé



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



4, Allée des Roseaux Angle BD de Libye
Casablanca

Aux actionnaires de la société

REBAB COMPANY S.A.

Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah, Tour Marina 2, Marina
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société REBAB COMPAGNY S.A et de sa filiale, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.704 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD 1.741.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 29 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables admises au Maroc

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

Cabinet SEBTI
M. Y. SEBTI
Expert - Comptable
P. 1986 des Roseaux - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Youssef SEBTI
Associé